

# REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3-4 - 1988 / 110



ACTES DES VIII<sup>e</sup> JOURNÉES INTERNATIONALES D'ARCHÉOLOGIE MÉROVINGIENNE DE SOISSONS (19-22 JUIN 1986)

# LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE DE GOUDELANCOURT-LÈS-PIERREPONT (AISNE).

par Alain NICE\*

La nécropole de Goudelancourt, dont la fouille complète s'est terminée en 1987, est située au nord-est du département de l'Aisne, sur le terroir de la commune de Goudelancourt-lès-Pierrepont, a proximité des fermes de Beauvois.

#### PRÉSENTATION DU SITE

La nécropole est située à la pointe sud-ouest d'une colline orientée sud-ouest/nord-est délimitée au nord et au sud par deux vallons. Au sud, coule par intermittence un ruisseau, «le Cornu», alimenté par les eaux de ruissellement.

## ORIGINE ET HISTORIQUE DES TRAVAUX

Durant l'hiver 1980/81, un sous-solage du terrain puis un labour profond mettaient au jour plusieurs tombes. Un couvercle de sarcophage fut remonté à la surface. M. Gabriel Renard, agriculteur à Beauvois, alerta la D.R.A.H. de Picardie qui décida d'intervenir. Deux campagnes de sauvetage eurent lieu en 1981 et en 1982. L'urgence de la situation (site menacé de la destruction totale du fait de la faible profondeur des fosses, d'un phénomène d'érosion important, de labours profonds), la constitution d'une équipe de bénévoles, l'intérêt du site, nous ont amené à y conduire un sauvetage programmé de 1983 à 1987.

# STRATIGRAPHIE ET PLAN DE LA NÉCROPOLE

La méthode de fouille consiste en un dégagement à la pelle mécanique de la terre végétale jusqu'au banc de craie où sont creusées les fosses. La couche de terre végétale a pratiquement disparu au sommet de la colline et laisse apparaître le banc de craie ; ailleurs son épaisseur varie de 5 à 20-30 cm.

Dans son état actuel, la nécropole est constituée de deux noyaux, deux cimetières séparés par une bande de terrain sans sépultures.

450 sépultures ont ainsi été fouillées, dont 313 appartenant au premier noyau. Celui-ci grossièrement circulaire, est constitué de plusieurs rangées de tombes plus ou moins parallèles entre lesquelles viennent s'intercaler d'autres sépultures ou des amorces de rangées nouvelles. Le second noyau, de forme ovale, est constitué lui aussi de rangées de tombes plus ou moins parallèles.

#### Les fosses

Les fosses les plus superficielles ont bien souvent été détruites par les labours, en particulier dans le premier noyau. Creusées dans le banc de craie, elles présentent une forme plus ou moins rectangulaire avec les extrémités arrondies. Le fond est tantôt plat, tantôt en forme de berceau. La dimension de ces fosses est fonction de la taille de l'individu (1,90 à 2,50 m x 0,80 à 1,30 m pour les fosses individuelles d'adultes). Les profondeurs sont variables : sur l'ensemble des sépultures du premier noyau, 60 % d'entre elles avaient une profondeur comprise entre le niveau 0 et -40 cm (terre végétale non comprise) ; 30 % avaient une profondeur comprise entre -40 et -70 cm ; 10 % entre -70 et 1 m.

L'orientation des fosses est relativement homogène : sud-sud-ouest/nord-nord-ouest (tête au sud-sud-ouest) avec de légères variantes pour le premier noyau, plus nettement ouest-est (tête à l'ouest) pour le second. Les fosses destinées à des inhumations juxtaposées sont assez nombreuses. Les fosses doubles sont les plus fréquentes mais elles sont parfois associées par trois ou par quatre. On a noté aussi l'existence de quelques sépultures accolées (adultes + enfants). La découverte de plusieurs stèles décorées, en particulier dans le second noyau nous laisse supposer que de nombreuses sépultures étaient visibles en surface.

#### Les réemplois de sépultures

On a observé à Goudelancourt plusieurs cas de réemplois de sépultures. Dans certains cas, une tombe ancienne a été détruite par le recreusement d'une nouvelle fosse et les os du premier occupant ont alors été regroupés en une sorte d'ossuaire au niveau des pieds, en bout de fosse ou le long du corps du second occupant (une grande sépulture a ainsi été réemployée deux fois).

Parfois la destruction du squelette du premier occupant n'a été que partielle et on retrouve en place une partie du squelette ancien, l'autre partie ayant été rassemblée en ossuaire.

Dans deux autres cas, il s'agissait de deux adultes dont tous les os sont en connexion, les os du squelette supérieur reposant directement sur ceux du squelette inférieur, à l'exception de la boîte crânienne du premier occupant déposée entre les pieds des deux individus. Quelques cas d'inhumations successives avec superposition sont aussi à signaler.

Collège Jean Mermoz route de Laniscourt 02000 LAON

GOUDELANCOURT

#### LES MODES D'INHUMATION

La surface fouillée n'a livré que des inhumations. Malgré le pillage et la nature du terrain, la présence de coffres en bois est bien attestée à Goudelancourt. L'utilisation de ces coffres a été identifiée dans 130 sépultures du premier noyau, grâce à l'emploi d'éléments métalliques pour l'assemblage des planches : clous, cornières. Pour 20 sépultures, nous avons retrouvé les traces noires subsistant après la décomposition du bois. Ces coffres étaient soit de forme rectangulaire, soit de forme trapézoïdale et fonction de la taille de l'individu. Cependant il convient de noter que certains de ces coffres devaient être assemblés à l'aide de chevilles en bois puisque pour 10 sépultures, nous avons retrouvé la trace charbonneuse et la forme de ces coffres, mais sans aucun élément métallique de fixation (à moins qu'il ne s'agisse que de simples coffrages de planches, non assemblés, autour du corps).

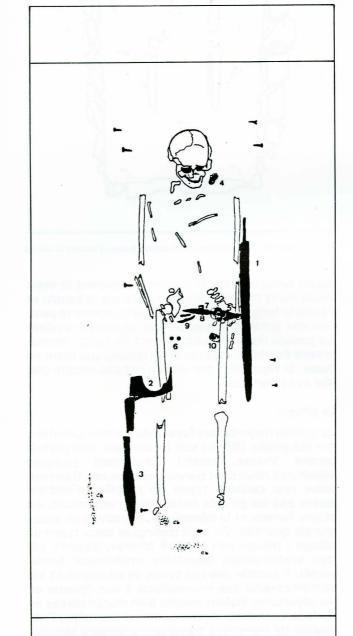


Fig. 3 : fosse contenant une sépulture en coffre (S.190), identifiée grâce à la présence de clous.

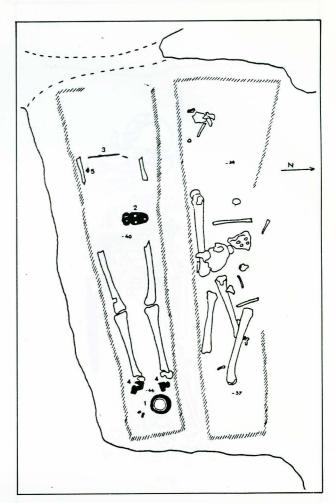


Fig. 2 : sépultures en coffres assemblés à l'aide de chevilles de bois ou de planches disposées autour du défunt.

Les sépultures en pleine terre représentent environ 60 % des inhumations, avec la réserve que certaines de ces inhumations ne soient en réalité que des inhumations dont les coffres de bois ont totalement disparu. Plusieurs cas d'inhumations avec un blocage de pierres posées de chant autour du corps et formant une sorte de coffre en pierre ont été découverts (second noyau). A l'exception d'un couvercle de sarcophage réemployé dans une sépulture en pleine terre, nous n'avons aucune inhumation en sarcophage bien que de nombreux fragments aient été retrouvés à proximité ou dans le remblai des fosses. Tout porte à croire, et cela a été vérifié par la fouille du second noyau où deux fonds de cuve de sarcophage totalement broyés ont été découverts, que les sarcophages existants ont été détruits par les labours.

# LES RITES FUNÉRAIRES

Les pratiques rituelles ne sont par originales et correspondent à ce que l'on a l'habitude d'observer dans d'autres nécropoles. L'inhumation habillée est la règle (accessoires vestimentaires en place, fragments de tissus). Les dépôts de vases funéraires sont fréquents, à l'exception des sépultures tardives où tout mobilier funéraire est absent. La présence de charbon de bois est attestée dans un nombre important de sépultures. Si la présence de ce charbon de bois résulte dans certains cas de la décomposition d'éléments végétaux introduits dans le remblai lors du creusement des fosses ou lors du pillage, ou bien lors de la décomposition presque complète des coffres de bois ou bran-

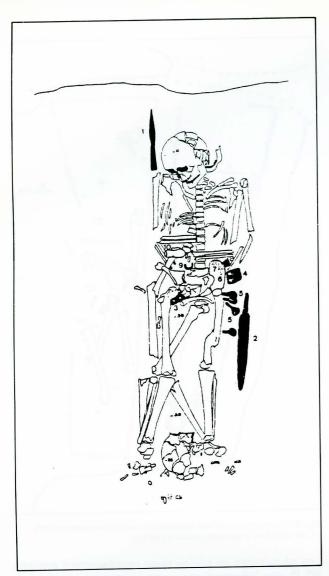


Fig. 4: fosse 214, en pleine terre, contenant 2 squelettes

cards, l'existence de feux rituels n'est pas a exclure totalement. Dans plusieurs fosses, des traces de combustion vive ont été décelées sur la roche calcaire du fonc de fosse ou sur des fragments calcaires retrouvés dans le remblai.

De même la présence de pierres de calage autour et sous le crâne du défunt est attestée dans plusieurs sépultures. Il semble que ces pierres étaient destinées à maintenir la tête droite tournée vers le ciel.

## Les corps

La position du défunt en décubitus dorsal semble être une règle générale, à l'exception :

- d'une sépulture d'enfant en bas âge où, malgré la dissolution presque totale des os, il est fort probable que l'inhumation se soit faite en position fœtale, jambes repliées vers la poitrine, couché sur le côté droit.

- d'une sépulture du second noyau contenant le corps d'un adulte en décubitus ventral, bras gauche sous le bassin, bras droit ramené dans le dos, inhumé dans une sépulture contenant le corps d'un adolescent en décubitus dorsal.

Sur 327 inhumés du premier noyau, 38 d'entre eux ont fourni des indications quant à la position des membres supérieurs : 18 corps avaient les deux bras le long du corps, 8 avaient les deux

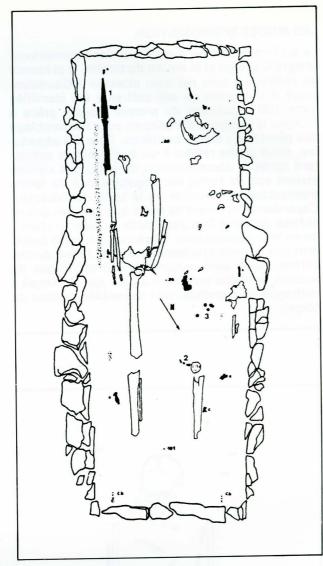


Fig. 5 : sépulture 197 ; un blocage de pierres à servi à assurer le calage du cercueil.

mains ramenées sur le bassin, 11 avaient le main droite ou la main gauche ramenée sur le bassin et l'autre le long du corps. En ce qui concerne la position des jambes, la plupart des squelettes avaient les jambes dans le prolongement du corps, normalement écartées. L'étude anthropologique étant en cours, la répartition par sexe n'est pas encore établie avec certitude.

#### Le pillage

La grande majorité des fosses du premier cimetière ont été pillées (95 %) soit totalement, soit partiellement (thorax, bassin). Seulement quelques sépultures nous sont parvenues intactes. Il se confirme que certains types de mobilier n'intéressaient pas les pillards notamment l'armement, les objets ferreux et la céramique, retrouvés en assez grande quantité. On peut distinguer deux types de pillage : pillage très localisé (thorax, bassin), pillage systématique (squelette entièrement bouleversé). Il semble que ces types de pillage aient été contemporains des inhumations à une époque où les sépultures étaient encore bien matérialisées en surface (monticule de terre, stèles). De même l'utilisation de tranchées traversant plusieurs sépultures est bien attestée et pourrait correspondre à un pillage beaucoup plus tardif à une époque où les sépultures n'étaient plus matérialisées en surface, mais le site connu.

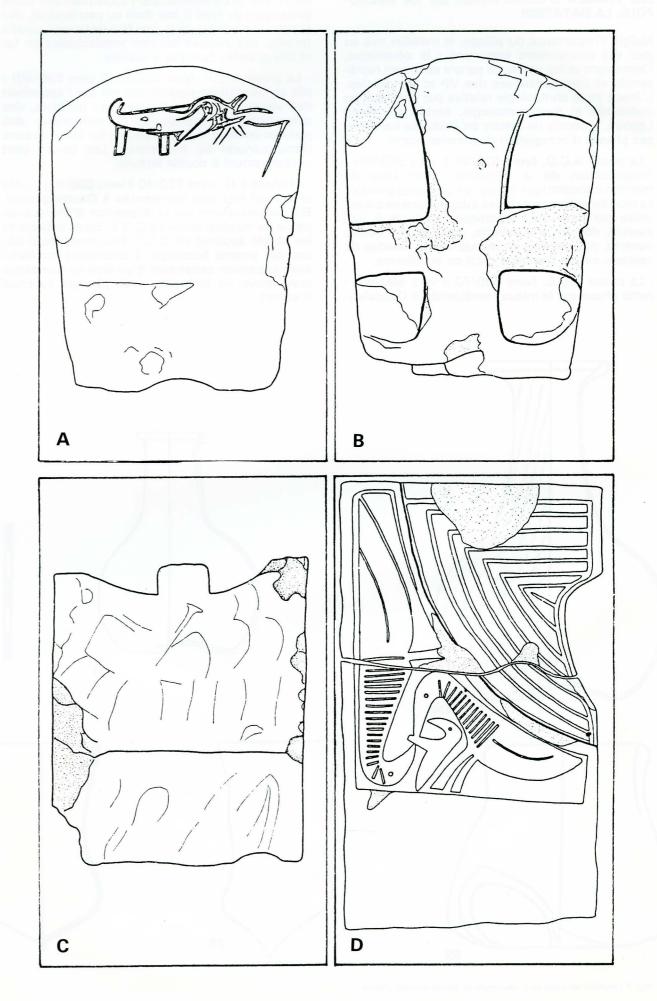


Fig. 6 : stèles de la nécropole de Goudelancourt (Aisne) ; A - animal stylisé (sanglier ?). B - stèle à la croix ; les stèles A et B appartiennent à la sépulture 328. C - stèle à acrostères. D - stèle aux oiseaux.

# LES PHASES D'OCCUPATION DE LA NÉCRO-POLE. LA DATATION

Malgré l'importance du pillage, le mobilier mis au jour est relativement important : la céramique, l'armement et les objets de parure sont bien représentés et caractéristiques des VIe et VIIe siècles. L'étude de la chronologie relative par permutation matricielle et topochronologie, établie par René Legoux, a permis de mettre en évidence les diverses phases d'occupation du premier noyau.

- La phase B.C.D. (vers 530/40 à vers 560/70): l'organisation de la nécropole s'est faite de manière concentrique autour de ce noyau primitif. Le mobilier provenant de ces inhumations se caractérise par des vases biconiques de type A (col éversé), décorés à la molette, des lances à douille ouverte, des aiguilles en bronze et des boucles de ceinture ovales à ardillon droit ou scutiforme.
- La phase C.D.E. (vers 560/70 à vers 580/90) : cette phase est la mieux représentée à Goudelan-

court. Elle se caractérise par l'apparition des vases biconiques de type B (col droit ou peu éversé), des scramasaxes à dos droit, des fers de lance à douille fermée, des plaques-boucles trapézoïdales en fer et des grandes épingles à spatule.

- La phase D.E.F. (vers 580/90 à vers 630/40) : elle se caractérise essentiellement par l'apparition des vases biconiques à bourrelets ou filets, des scramasaxes à dos courbe ou symétrique, des plaques-boucles trapézoïdales en fer (avec ou sans damasquinure) ou en bronze. Les lances sont exclusivement à douille fermée.
- La phase F.G. (vers 620/40 à vers 680/90): cette phase est très peu représentée à Goudelancourt. Elle se caractérise par la disparition d'une grande partie du mobilier apparu à C.D.E. Seuls subsistent les objets apparus en D.E.F. (scramasaxes à dos courbe, poterie biconique à bourrelets ou filets) avec apparition cependant d'un type de damasquinure mono ou bichrome avec placage éventuel d'argent.

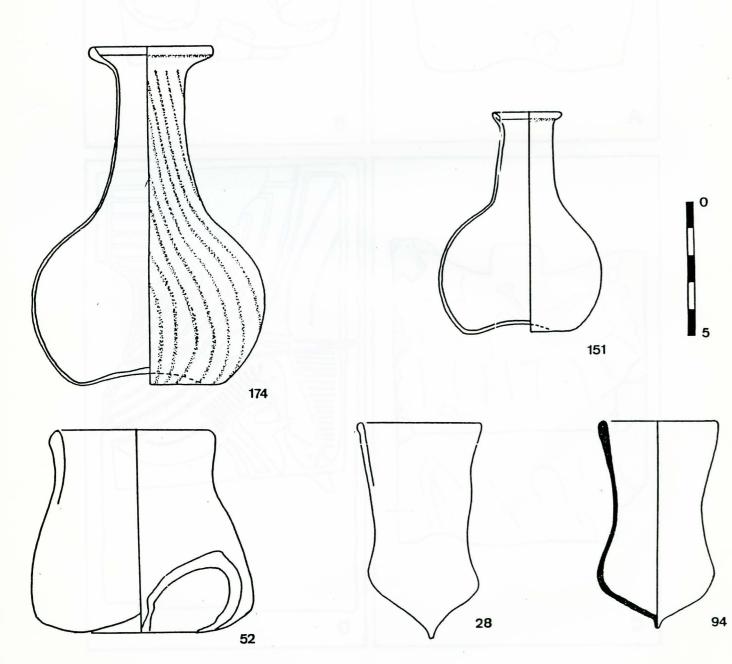


Fig. 7 : mobilier en verre de la nécropole de Goudelancourt (Aisne).

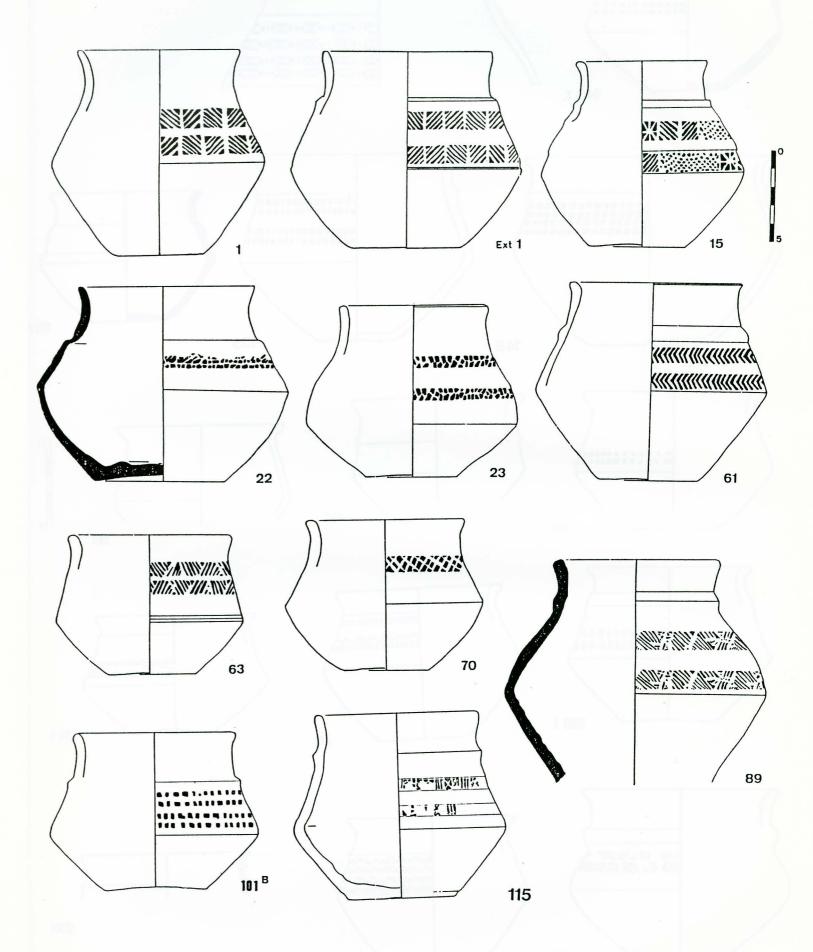


Fig. 8 : céramiques de la nécropole de Goudelancourt (Aisne).

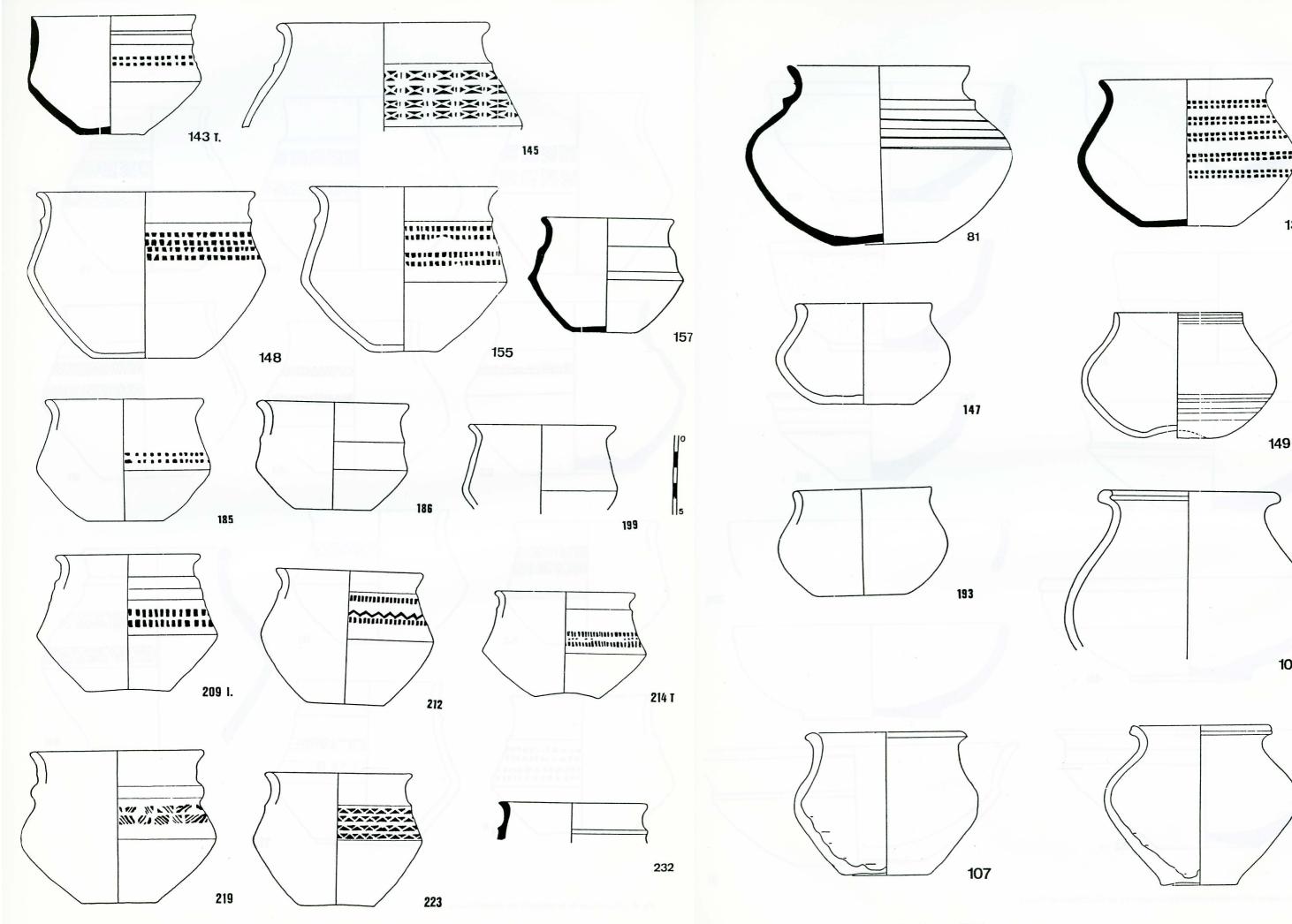


Fig. 10 : céramiques de la nécropole de Goudelancourt (Aisne).

122

134 T.

149

101 B

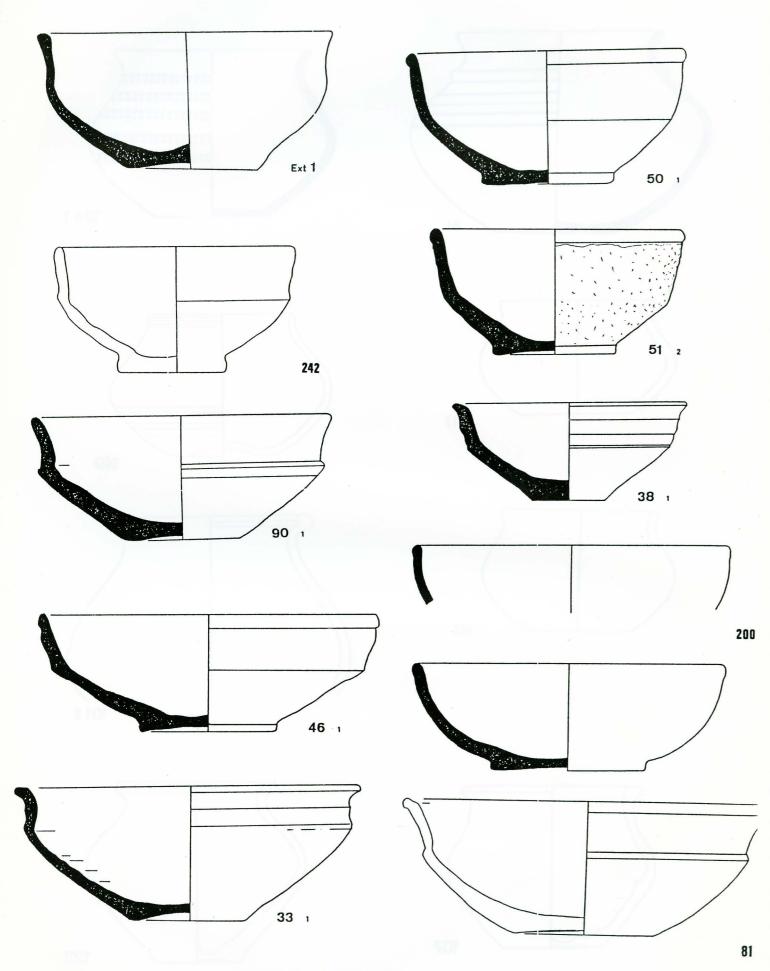


Fig. 11 : céramiques de formes ouvertes de la nécropole de Goudelancourt (Aisne).

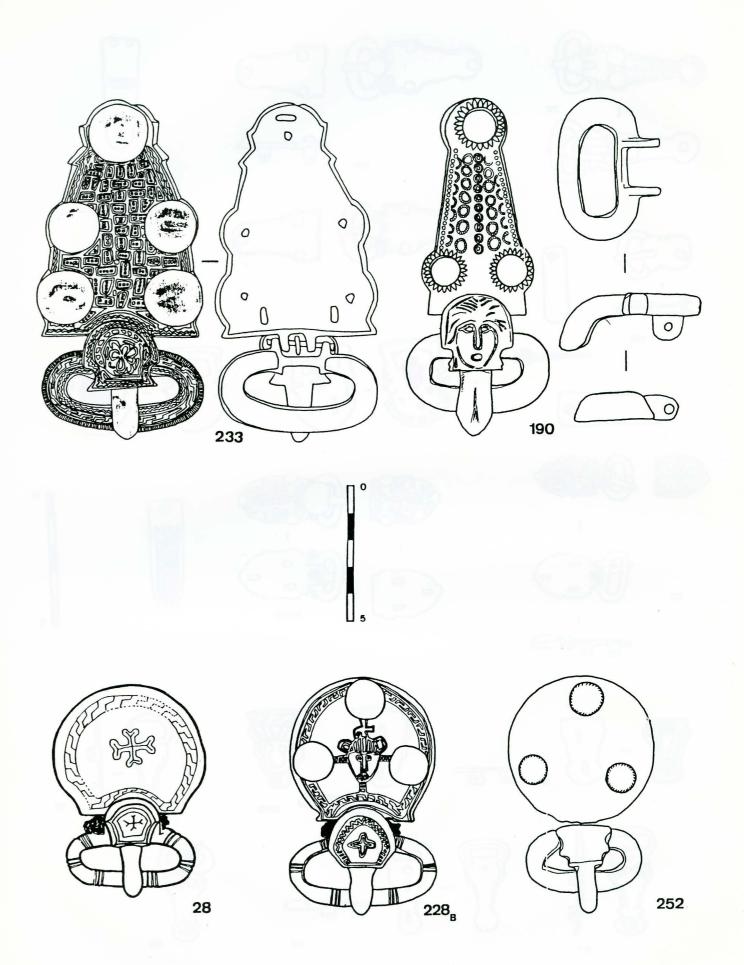


Fig. 12 : plaques-boucles de la nécropole de Goudelancourt (Aisne).

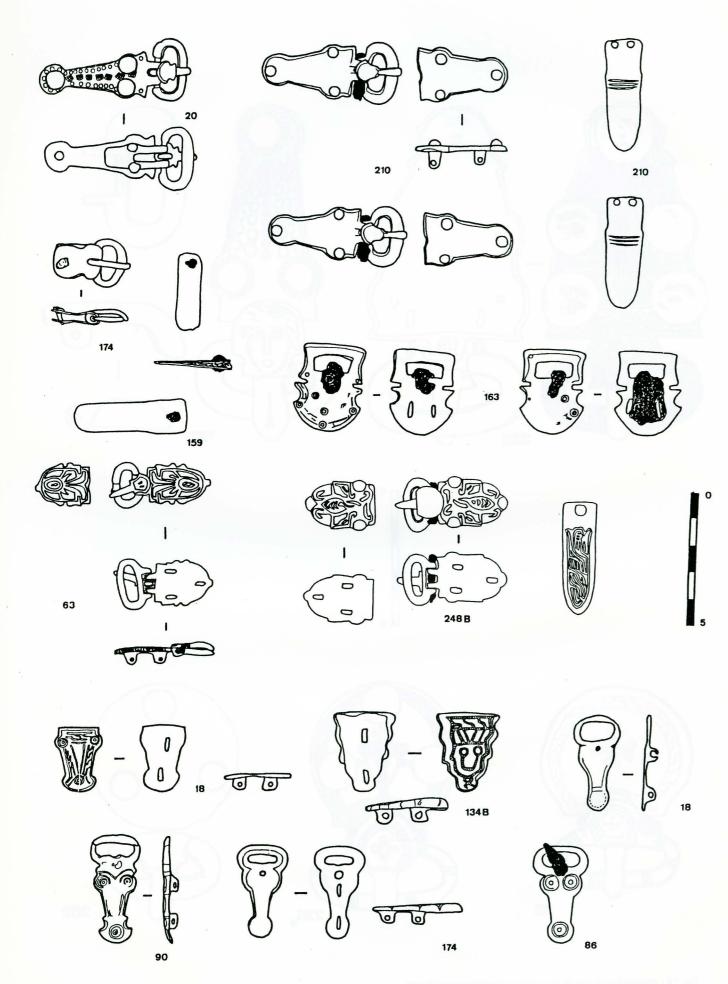


Fig. 13 : petites plaques et contreplaques de la nécropole de Goudelancourt (Aisne).

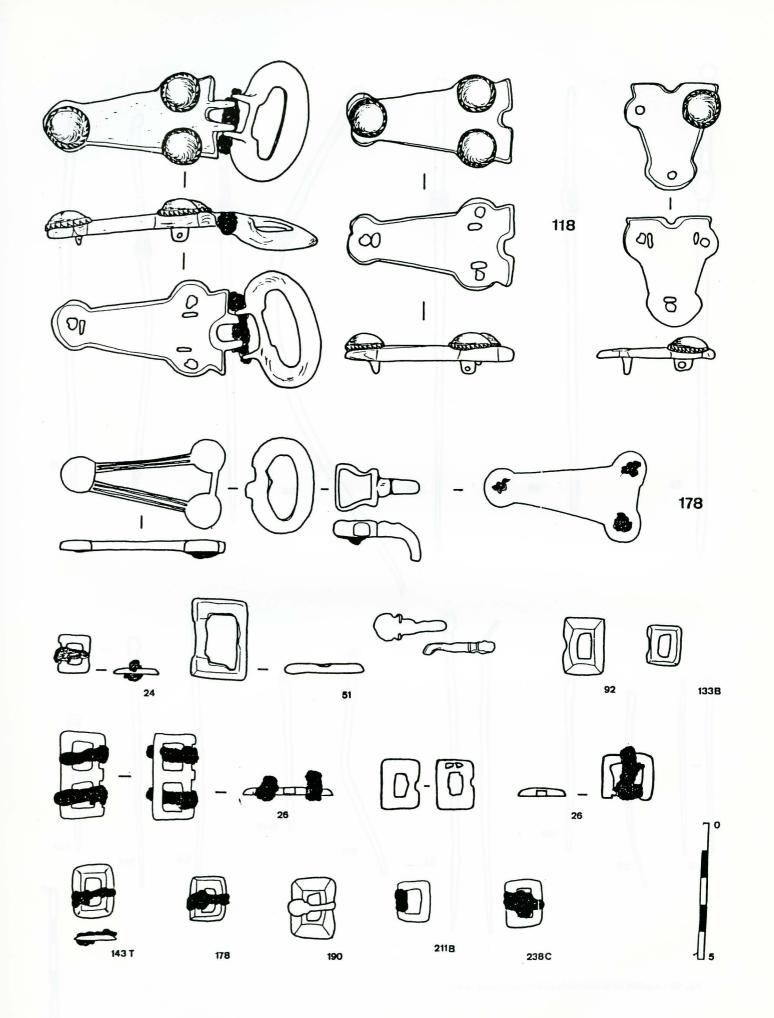
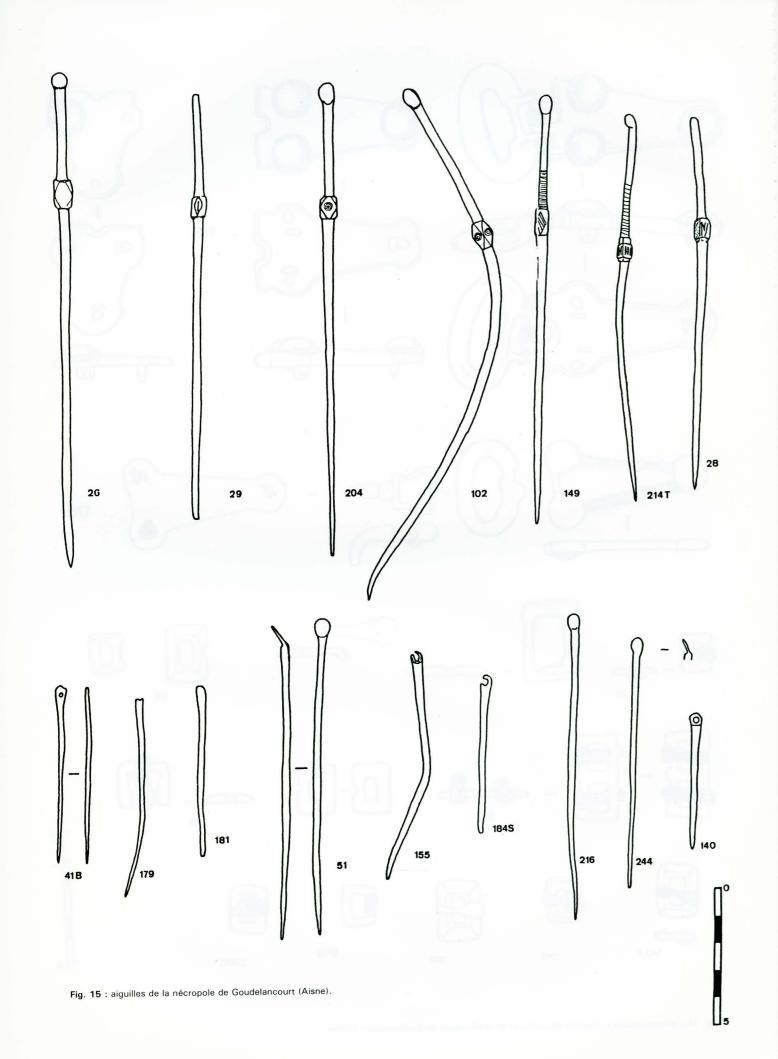


Fig. 14 : petites plaques et boucles de ceintures de la nécropole de Goudelancourt (Aisne).



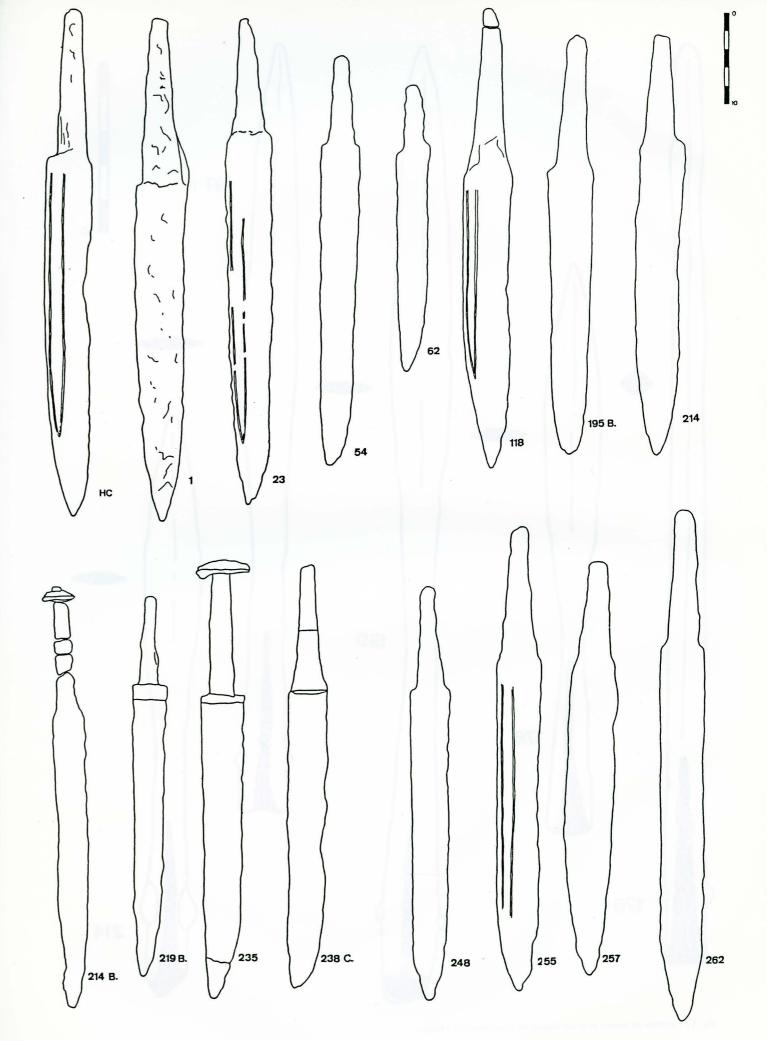


Fig. 16 : épées et scramasaxes de la nécropole de Goudelancourt (Aisne).

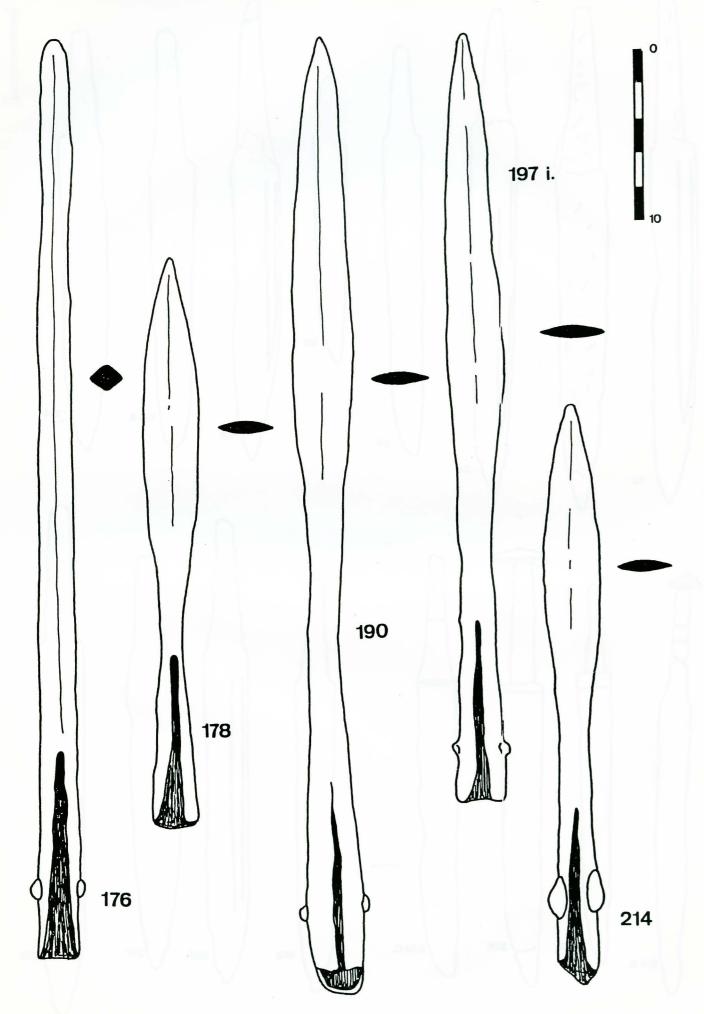


Fig. 17 : pointes de lances de la nécropole de Goudelancourt (Aisne).